

Mgr Castet fustige la pensée unique

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Brèves](#), [Communication P](#), [Eglise en France](#), [Identité catholique](#), [Perepiscopus](#)

Date : 15 février 2014



Dans son éditorial du n°95 de *Catholiques en Vendée*, daté du 12 février 2014, Mgr **Alain Castet** fustige la pensée unique, le terrorisme intellectuel, l'usage de formules toutes faites pour éviter d'avoir à répondre rationnellement à ce que disent les catholiques :

« Idéologues, maurrassiens, tea-party à la française, opposants à la pseudo-théorie du genre, sainte-alliance entre ultras... »

La méthode est connue depuis bien longtemps. Lorsque l'on souhaite tuer dans l'oeuf l'expression libre d'une conviction fondée, les mots deviennent des armes efficaces et mortelles.

Les personnes sont enfermées dans une catégorie considérée comme infâme et perdent de ce fait tout droit à l'expression publique. Incriminés, bâillonnés, les gens se trouvent alors exclus de tout débat et leurs actions, comme leurs paroles, prisonnières de catégories qui les rendent inaudibles. « Ringardisés », ils sont perçus comme rétrogrades et rigides. Ils sont désormais

privés de leurs droits élémentaires de citoyens et parmi ces mêmes droits, de l'un des plus essentiels, celui d'une expression libre et publique. Mgr Podvin, porte-parole de la Conférence des évêques de France n'a-t-il pas écrit : « *Il est profondément légitime que les citoyens s'expriment et qu'on les écoute. Que l'on cesse de blesser par le qualificatif "ringards" des citoyens à part entière* ».

Des catholiques, en très grand nombre, et non des moindres, je pense au cardinal **Philippe Barbarin**, archevêque de Lyon, ont cru devoir manifester, aux côtés d'autres personnes, leur inquiétude forte devant les intentions législatives concernant la famille, la nature du mariage et la filiation. Ils ont proclamé très haut leur indignation de ne pas être pris en compte.

À tous ceux qui promeuvent ce qu'ils appellent une évolution sociétale irréversible, ou encore que le droit est un simple contrat social sans référence à une vérité objective, je préfère dire, aux côtés du Cardinal Philippe Barbarin, que « *nous avons un témoignage à donner. Nous avons à dire un non tout simple, tout clair, tout fort. Je ne sais pas si l'on sera entendu, mais nous sommes responsables de l'avoir dit* ».

L'an dernier, en fidélité à l'enseignement du Christ et de l'Église, nous avons déjà dit non à la loi concernant la nature du mariage. Les suites de cette loi concernant la PMA (procréation médicalement assistée) et la GPA (gestation pour autrui) posent des questions majeures. Ce n'est pas au législateur d'instituer un système dans lequel l'enfant n'aura pas de mère ou de père.

L'accompagnement des personnes pratiqué avec générosité par les pasteurs et beaucoup de chrétiens ne peut pas être utilisé comme un argument qui conduise à choisir entre charité et vérité. Oser proclamer le vrai et le juste conduit, parfois difficilement, à vivre la charité dans la vérité. « La vérité vous rendra libres. » (Jn 8,32)."